



Méthodologie pour la mise en œuvre de corridors à l'échelle d'un territoire

Comment mettre en place des corridors écologiques à l'échelle d'un territoire? Cette question éminemment pratique suppose de décliner une méthodologie. S'appuyant sur leurs propres expériences, sur l'avis d'experts nationaux et européens, les Parcs naturels régionaux y travaillent depuis 2004. Aujourd'hui, une méthode est testée dans plusieurs Parcs volontaires¹.

Que les choses soient dites: loin d'être uniquement technique, la mise en place de corridors doit viser la définition d'une stratégie de protection de la nature qui tienne compte de la fonctionnalité des espaces naturels et de la dynamique des espèces. Le travail de la Fédération des Parcs a donc débuté par l'établissement d'un glossaire, le but étant d'établir un vocabulaire commun et de partager des bases scientifiques minimum. Les fondements juridiques ont été également étudiés. Ceci achevé, la difficulté a été de trouver des expériences de stratégie territoriale se traduisant sur le terrain et non des études en cours. Aujourd'hui, la méthodologie s'articule autour d'une double démarche: une d'accompagnement et une technique et scientifique.

Définir un réseau écologique

La démarche d'accompagnement relève de la concertation et de l'appropriation du réseau écologique. Elle est caractérisée par l'installation d'un comité de suivi composé d'experts et d'élus qui valident les étapes de la démarche technique. Le but est d'arrêter un réseau écologique provisoire qui sera confronté aux projets d'aménagement du territoire et à leurs porteurs. Parallèlement, se déroule la démarche technique et scientifique.

1. Brenne, Lorraine, Pilat, Gâtinais français, Boucles de la Seine normande, Livradois-Forez; le Parc Oise-Pays de France étant le plus avancé.
2. <http://parcs-naturels-regionaux.tm.fr/>

RÉSEAU ÉCOLOGIQUE GLOBAL OBTENU PAR SUPERPOSITION DES RÉSEAUX SPÉCIFIQUES.

Réseau forestier
+
Réseau aquatique
+
Réseau agricole
+
Réseau prairial sec
+
Réseau paludéen
=

Réseau écologique global

Dans une première phase, elle consiste à collecter et analyser l'ensemble des données (existantes et à compléter) pour établir un réseau écologique provisoire. Il est essentiellement basé sur la cartographie des cinq grands types de continuums écologiques: cartes de connectivité des milieux forestier, aquatique, agricole, prairial sec et paludéen (cf. schéma). Puis au sein de chaque continuum, des corridors, des obstacles et des zones nodales sont identifiés. À noter, ces éléments sont fonction du choix (délicat) des groupes d'espèces représentatifs des milieux. L'établissement du réseau écologique résulte du croisement des informations et de la hiérarchie des éléments selon leurs qualités, leurs capacités et leurs fonctions pour les espèces choisies.

Ce réseau provisoire est ensuite confronté aux projets d'aménagement pour identifier les continuités non modifiables et celles modulables avec des compensations.

La seconde phase, stratégique, de la démarche technique consiste à présenter aux porteurs de projets d'aménagement ce réseau écologique provisoire. De la concertation engagée résultera un réseau écologique « définitif » et la définition d'une stratégie territoriale. Stratégie ensuite déclinée en programme d'actions, intégrée à la fois dans la charte et le plan du Parc et, par conséquent dans les documents et projets d'aménagement et d'urbanisme du territoire.

Affiner encore la méthode

L'ensemble de ce travail est disponible sur le web². L'objectif est bien sûr de le partager mais aussi de l'améliorer. Scientifiquement, les Parcs naturels régionaux se confrontent au manque de connaissances liées aux notions d'espèces bio-indicatrices et surtout d'espèces parapluies et, donc, à l'identification des éléments clés du paysage pour leur bon fonctionnement. Stratégiquement, l'enjeu des Parcs est d'être à même de faire varier les échelles de territoire: se situer à la fois au niveau régional et contribuer à la trame écologique nationale (l'ensemble des 44 Parcs couvre 12% du territoire national). Enfin, la Fédération des Parcs naturels régionaux souhaite mettre en place un observatoire simple des expériences en cours. ■

CÉCILE BIRARD

FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE

>>> Mèl: cbirard@parcs-naturels-regionaux.tm.fr